

<b>Objet</b>	<b>Documentation de livraison - Chorus Pro V2.2</b>
<b>Date du document</b>	23/01/2020
<b>Version</b>	V2.2.1 – Livraison Chorus Pro du 23/01/2020

## Introduction

---

Le présent document a pour objectif de présenter les principales modifications apportées à la solution Chorus Pro dans le cadre de la version 2.2.1, déployée le 23/01/2020.

Ce document est accessible directement depuis le portail Chorus Pro, en cliquant sur le lien « Notes de version » en bas de page.

Le numéro de version applicative est affiché en bas de la page d'accueil Chorus Pro.

## Sommaire

---

<b>1.</b>	<b>Modifications ayant un impact transverse</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Modifications ayant un impact sur le portail</b>	<b>3</b>
<b>2.1.</b>	<b>Modification concernant plusieurs espaces</b>	<b>3</b>
<b>2.2.</b>	<b>Espace « Factures émises »</b>	<b>4</b>
<b>2.3.</b>	<b>Espace « Factures reçues »</b>	<b>4</b>
<b>2.4.</b>	<b>Espace « Factures à valider »</b>	<b>4</b>
<b>2.5.</b>	<b>Espace « Factures de travaux »</b>	<b>5</b>
<b>3.</b>	<b>Modifications ayant un impact sur les services exposés (API)</b>	<b>5</b>

## 1. Modifications ayant un impact transverse

- Lors d'une saisie d'adresse mail (adresse de connexion ou adresse de contact d'un compte utilisateur), les contrôles ont été renforcés afin de respecter la norme internationale qui précise quels sont les caractères interdits.  
En complément des contrôles déjà effectués, les caractères accentués « à, é, ç ... » et les tirets « \_ » ne sont plus acceptés.  
Le renforcement des contrôles vise à s'assurer que les mails de notification puissent bien parvenir à leur destinataire.

## 2. Modifications ayant un impact sur le portail

### 2.1. Modification concernant plusieurs espaces

- Simplification de la saisie de l'identifiant d'une structure

Cette modification concerne plusieurs écrans.

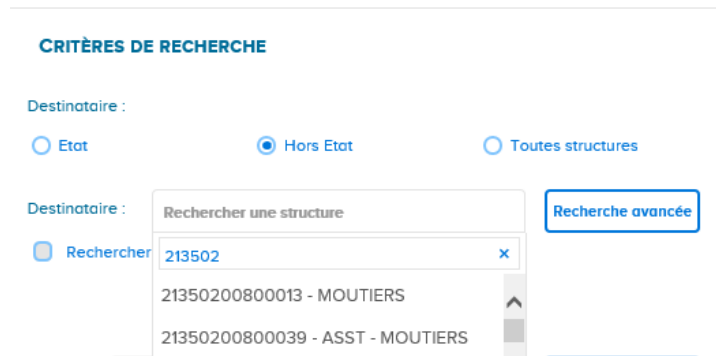
Lors d'une saisie de facture ou d'un dépôt de facture, il suffit de saisir les 6 premiers caractères du SIRET destinataire et Chorus Pro propose alors tous les SIRET commençant par ces caractères (fonction d'auto-complétion)

Il est possible également de coller le SIRET concerné directement dans la zone de saisie. Cette option était déjà disponible pour le dépôt de factures et de factures de travaux.

Cette facilité de saisie s'applique aussi à l'identifiant du valideur (mandataire ou sous-traitant) dans le cas d'un dépôt de facture de cotraitance ou de sous-traitance.

Elle a également été implémentée dans les écrans de recherche pour saisir par exemple l'identifiant du fournisseur dans le cas d'une recherche de facture reçue ou le SIRET du destinataire dans le cas d'une recherche de facture émise.

Exemple de saisie des 6 premiers caractères du SIRET destinataire dans les critères de recherche des factures émises :



The screenshot shows a search interface titled "CRITÈRES DE RECHERCHE". Under the "Destinataire" section, there are three radio buttons: "Etat", "Hors Etat" (which is selected), and "Toutes structures". Below this, there is a search input field with the placeholder text "Rechercher une structure". The field contains the text "213502". To the right of the input field is a button labeled "Recherche avancée". Below the input field, a dropdown menu is open, showing two search results: "21350200800013 - MOUTIERS" and "21350200800039 - ASST - MOUTIERS".

Il est toujours possible de rechercher une structure, dont on ne connaît pas l'identifiant par exemple. Le bouton correspondant a été renommé en « Recherche avancée ».

## 2.2. Espace « Factures émises »

- Lorsqu'un utilisateur accède à l'espace "Factures émises" il est positionné sur l'écran de recherche de factures et non plus l'écran des factures à traiter (onglet « Synthèse). Cette modification a été mise en œuvre pour des raisons de performance.
- Lors d'un **dépôt de facture au format Pdf**, il n'est **plus possible de saisir un montant de remise**. Il convient donc, le cas échéant, de calculer (hors outil) le **montant HT après remise**, et de saisir ce montant calculé **dans le champ « Montant HT »**. Pour rappel, dans ce cas de figure, la pièce à valeur probante est la facture au format Pdf, sur laquelle peuvent figurer les montants détaillés

## 2.3. Espace « Factures reçues »

- Lorsqu'un utilisateur accède à l'espace "Factures reçues" il est positionné sur l'écran de recherche de factures et non plus l'écran des factures à traiter (onglet « Synthèse).

## 2.4. Espace « Factures à valider »

- Le nom et le prénom des utilisateurs ayant réalisé une action apparaissent désormais dans le bordereau de suivi des factures à valider.

## 2.5. Espace « Factures de travaux »

- Un dispositif de validation automatique des factures de cadre A4 (projet de décompte mensuel) a été mis en œuvre lorsque la MOE (maitrise d'œuvre) ne valide pas dans le temps réglementaire, qui est de 7 jours. Dès que le délai de 7 jours est expiré, la facture passe automatiquement au statut "Mise à disposition de la MOA" sans qu'il y ait soumission d'une facture de cadre A15 (état d'acompte) par la MOE. La mention "absence de validation MOE dans le délai réglementaire" figure alors dans le bordereau de livraison associé au dossier de facturation.
- Lors de la soumission d'une **facture de cadre A4** par le fournisseur, la **désignation d'une structure modélisant une MOA** ("avec MOA" ou "exclusivement MOA") est dorénavant **obligatoire**.
- Les factures de travaux rejetées par le service financier peuvent dorénavant être marquées par la MOA (Maitrise d'ouvrage) comme étant traitées (via le bouton "Traiter le rejet"). Pour rappel, cette action permet de faire disparaître les factures au statut "Rejetée" de la liste des factures à traiter (onglet Synthèse). Le détail de cette fonctionnalité est décrit dans la note de version Chorus Pro V1.3.7

## 3. Modifications ayant un impact sur les services exposés (API)

- Les paramètres d'entrée "PeriodeDateHeureEtatCourantDu" et "PeriodeDateHeureEtatCourantAu" du service exposé "rechercherFactureParRecipiendaire" sont correctement gérés. Les heures ainsi que les minutes précisées dans le paramètre sont bien pris en compte, ce qui permet d'effectuer une recherche sur une période de moins d'une journée.